

TABLEAU RECAPITULATIF DES AIDES FINANCIERES A LA MOBILITE 2026-2027

Dispositions susceptibles d'être complétées, modifiées ou annulées en cours d'année universitaire

LES AIDES A LA MOBILITE INTERNATIONALE DETAILLEES CI-DESSOUS SONT NON CUMULABLES ENTRE-ELLES



Type de mobilité	Contribution aux frais de séjour		Règles d'attribution	Complément stage	Critères d'inclusion	Complément inclusion	Moyen de transports standards**	Prime : moyen de transports éco-responsables***
Erasmus longue durée 2 à 12 mois	Vers pays groupe 1	300 €/mois	RFR < 50000 € : allocation complète RFR > 50000 € : allocation partielle de 3 mois / semestre RFR > 100000€ : allocation partielle de 2 mois / semestre	150 €/mois	Handicap, ALD boursiers 6-7 ZRR ou QPV ²	250 €/mois	10-99 km : 28 € 100-499 km : 211 € 500-1999 km : 309 € 2000-2999 km : 395 € 3000-3999 km : 580 €	10-99 km : 28 € 100-499 km : 74 € 500-1999 km : 108 € 2000-2999 km : 140 € 3000-3999 km : 205 €
	Vers pays groupe 2 & 3	250 €/mois						
Erasmus courte durée 5 à 30 jours (BIP et stages PPPE)	Groupes 1, 2, 3	79 €/jour 56 €/jour à partir du 15ème jour	Allocations complètes		Handicap, ALD boursiers 6-7 ZRR ou QPV ²	100 € si durée ≤ 14 j 150 € si durée > 14 j		
Aide Nouvelle-Aquitaine Etudes (8 à 26 semaines)	RFR < 50000 €	80 €/semaine (non boursier) 100 €/semaine (boursier)	Bourse limitée à 26 semaines par an maximum même si la mobilité dure plus longtemps *		RFR < 30000 €	20 €/semaine (non boursier) 10 €/semaine (boursier)		
Aide Nouvelle-Aquitaine Stages (2 à 26 semaines)	RFR < 50000 €	80 €/semaine (non boursier) 100 €/semaine (boursier)	Bourse limitée à 26 semaines par an maximum même si la mobilité dure plus longtemps *		RFR < 30000 €	20 €/semaine (non boursier) 10 €/semaine (boursier)		
Aide à la Mobilité Internationale (AMI) du Ministère de l'Enseignement Supérieur (2 à 9 mois)	Boursiers sur critères sociaux	400 €/mois	Bourse limitée à 9 mois sur l'ensemble du cursus					

* Le bénéficiaire doit être âgé de 31 ans à la date de début de mobilité
** Distances calculées à partir du calculateur de distance Erasmus+ : <https://erasmus-plus.ec.europa.eu/resources-and-tools/distance-calculator>
*** Prime moyen de transports éco-responsables (Bus, train, co-voiturage) Sous réserve d'éligibilité et de réception des justificatifs Aller ET Retour à la fin du séjour
² ZRR ou QPV : ces deux critères sont conditionnés à un revenu RFR < 50000 €

Groupe1

- Allemagne, Autriche, Belgique, Danemark, Finlande, Irlande, Islande, Italie, Liechtenstein, Luxembourg, Pays-Bas, Norvège, Suède, Royaume-Uni

Groupe 2

- Chypre, Espagne, Estonie, Grèce, Lettonie, Malte, Portugal, Slovaquie, Slovénie, Tchéquie

Groupe 3

- Bulgarie, Croatie, Hongrie, Lituanie, Macédoine du Nord, Pologne, Roumanie, Serbie, Turquie

Groupes Erasmus+